

# SNU : le recrutement des volontaires est lancé

2 000 à 3 000 jeunes seront sélectionnés pour le premier service national universel, en juin

La phase de test du service national universel (SNU), prévue pour juin, commence à prendre forme. Gabriel Attal, secrétaire d'Etat à la jeunesse, a annoncé, lundi 4 mars, l'ouverture d'une plate-forme d'inscription en ligne pour recruter des volontaires. Entre 2 000 et 3 000 jeunes « dans l'année suivant leur troisième » seront sélectionnés pour participer à ce premier test. Le SNU se décline en deux temps : une « phase de cohésion » de quinze jours (programmée pour juin), durant laquelle les jeunes vivront ensemble. Ils devront ensuite se livrer, entre juillet 2019 et juin 2020, à une « mission d'intérêt général » de quinze jours aussi.

A terme, le SNU est censé concerner tous les jeunes d'une même classe d'âge (environ 800 000 personnes par an). Sa mise en œuvre est promise à l'horizon 2026.

## Panel représentatif

Cette phase de sélection des volontaires, qui pourrait s'étendre jusqu'à la fin du mois d'avril, est essentielle : elle doit, selon Gabriel Attal, offrir une « photographie » représentative de la jeunesse française, pour permettre de « mesurer l'impact » du SNU en termes de brassage social. Dans un entretien au *Parisien* en novembre 2018, le secrétaire d'Etat l'affirmait : « En supprimant le service militaire, on a fait disparaître un moment de possible brassage social autour des valeurs de la République. » Promesse du candidat Macron, le SNU a pour vocation de créer un « creuset républicain » dans lequel des jeunes de divers horizons seront amenés à se croiser.

Concrètement, pour cette phase de test, les recteurs et préfets de chacun des 13 départements pilotes sont chargés de sélectionner les candidatures, pour créer dans chaque territoire un panel représentatif de lycéens, apprentis, décrocheurs, jeunes en situation

de handicap. La motivation des candidats ne sera pas évaluée. Seul comptera leur profil : statut, catégorie socioprofessionnelle et établissement d'origine, le cas échéant.

Le vivier d'inscrits sera-t-il suffisant pour permettre de créer cette cohorte représentative ? Gabriel Attal veut le croire. « Je ne crains pas de manquer de volontaires, mais plutôt de créer de la frustration chez ceux qui ne seront pas sélectionnés », affirme-t-il. En fait, tout dépendra de la représentativité des volontaires qui s'inscriront. Si le service civique créé par Martin Hirsch – sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy – en 2010 est un succès, il a été démontré qu'il recrutait surtout parmi les catégories aisées. « Le fait qu'on ait plus de jeunes favorisés en service civique s'explique surtout par l'accès à l'information, tempère Gabriel Attal. Ce sont des jeunes qui ont la chance d'avoir des parents et des enseignants pour les aiguiller. »

Pour pallier ce biais social de l'accès à l'information, la plate-forme numérique d'inscription s'appuiera sur un démarchage local. Il sera réalisé dans les lycées, dans les centres de formation en alternance, où sont scolarisés les apprentis ; les missions locales, pour toucher les décrocheurs scolaires, et enfin les maisons départementales des personnes handicapées, pour recruter des jeunes en situation de handicap.

Une fois cette phase de test terminée, le principal enjeu de ce SNU sera de convaincre les jeunes qui n'ont pas envie d'y participer – alors même qu'il doit, à terme, devenir obligatoire. Une consultation organisée par le ministère des armées, lors de plusieurs journées de défense et citoyenneté, a totalisé 45 895 réponses. Parmi les jeunes sondés, 75 % se disaient favorables aux objectifs du SNU, 25,3 % déclaraient qu'ils n'ont pas du tout envie de le faire. ■

VIOLAINE MORIN